



Alerte jouet appelé "Barrel O slime"

Benlarabi Sanae

Le CAPM a reçu le 17 novembre 2014, une déclaration concernant deux garçons qui ont présenté un choc anaphylactique après avoir joué avec un jouet nommé "Barrel O slime", introduit au Maroc par contrebande.

Les deux enfants ont heureusement bien évolué.

Il s'agit d'un jouet en vente libre à Tétouan à un prix dérisoire (5 à 10 dirhams). Il est très apprécié par les enfants et consiste à projeter une substance gélatineuse et visqueuse sur des surfaces pour obtenir différentes formes géométriques.

Le jouet "Barrel O slime" répond aux normes européennes. Il contient deux additifs alimentaires et du polyvinyl alcool. Les deux additifs sont la gomme de guar (E412) qui est non toxique et le tétraborate de sodium (E285) connu sous le nom de Borax qui lui est très toxique et peut être à l'origine d'effets cutanés et muqueux, digestifs, neurologiques (dépression du SNC, ataxie et convulsions) voire une insuffisance rénale.

Il est listé cancérigène, mutagène et reprotoxique au secrétariat chimique international (SIN List Database).

Il est par ailleurs utilisé comme insecticide, détergent, et entre dans la composition de certains cosmétiques pour ses propriétés anti septiques, anti fongiques, désodorisantes...

Le polyvinyl alcool est une substance irritante pour toutes les muqueuses, sur un terrain atopique avec une sensibilisation préalable au produit.

Le choc anaphylactique présenté par ces deux garçons peut être dû au polyvinyl alcool comme il peut être lié au Borax ou à une autre substance ajoutée à des jouets "Barrel O slime" contrefaits.

Le CAPM conseille d'éviter l'achat de ce jouet pour les enfants, ou de l'acheter après vérification qu'il répond aux normes européennes.

En cas d'achat, il faut suivre les conseils suivants :

- éviter toute manipulation par des mains lésées ;
- éviter toute manipulation par les femmes enceintes ou allaitantes ;
- prendre la précaution de se laver les mains après usage.

1- European Food Safety Authority. Scientific Opinion on the re-evaluation of boric acid (E284) and sodium tetraborate (borax) (E285) as food additives. *EFSA Journal* 2013;11(10): [52 pp.]. Consultable à l'URL: [<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub>], consulté le 22/01/2015

2- Institut national de recherche et de sécurité INRS: fiche toxicologique du Tétraborate de sodium, 2012. Consultable à l'URL: [<http://www.inrs.fr>], consulté le 22/01/2015